

# **DDFIP DES HAUTES-PYRENEES**

\*\*\*

## **BUDGET**

\*\*\*

**Présentation générale**

**Bilan budgétaire de l'année 2012**

**Budget prévisionnel 2013**

\*\*\*

# Présentation générale

\*\*\*

## Programme 156

« Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local »

Ce programme comporte des crédits de :

- Titre 2 : dépenses de personnel
- Hors Titre 2 :
  - **Titre 3 : dépenses de fonctionnement (dotation globale de fonctionnement ou DGF)**
  - Titre 5 : dépenses d'investissement
  - Titre 6 : dépenses d'intervention

### Gestion des crédits du titre 3

- Détermination de la DGF
  - Une part « locaux » : compte tenu de leur importance et de leur lien, non pas avec le nombre d'agents mais avec les caractéristiques du parc immobilier, ces dépenses sont déterminées sur une base réelle.
  - Une part « agents » : déterminée à partir des effectifs autorisés pour l'année et d'un forfait/agent calculé pour chaque groupe homogène de départements en fonction de la diminution des crédits imposée à la DGFIP par la loi de finances.
- Périmètre de la DGF :
  - Les dépenses de locaux : loyers, charges locatives et de copropriété, nettoyage, sécurité, entretien et maintenance des bâtiments, fluides, taxes liées aux locaux et transports de fonds,
  - Les dépenses de fonctionnement : fournitures et documentation, consommables informatiques, téléphonie, affranchissement, déplacements, imprimés, frais d'actes des huissiers de justice,
  - Les dépenses d'équipement : mobilier, véhicules, micro-informatique, matériels divers, travaux courants.
- Les dotations comportent 3 niveaux :
  - Le 1<sup>er</sup> niveau : représente la DGF de base et regroupe la plus grande part des crédits de fonctionnement  
Les crédits notifiés de 1<sup>er</sup> niveau sont mis à la disposition des directions à hauteur de 90% en début de gestion et le solde en septembre.
  - Le 2<sup>ème</sup> niveau : regroupe les crédits fléchés.  
Ces crédits sont alloués sur la base de 70% des dotations attribuées l'année précédente et mis à disposition selon les mêmes modalités que les crédits de 1<sup>er</sup> niveau. En outre, ils peuvent être ajustés, sur demande justifiée des directions, lors des révisions budgétaires.
  - Le 3<sup>ème</sup> niveau : est constitué d'abondements exceptionnels, alloués en cours d'année à partir de la réserve interrégionale.
- Calendrier budgétaire :
  - Janvier : Préparation des BOP. Examen de la soutenabilité budgétaire par le Contrôleur Budgétaire Régional (CBR). Compte-rendu de la gestion N-1.
  - Mai (sur la base d'une situation à fin avril) : compte-rendu de gestion à produire auprès du CBR et première révision budgétaire.
  - Septembre (sur la base d'une situation à fin août) : compte-rendu de gestion à produire auprès du CBR et deuxième révision budgétaire.  
Seuls les crédits de 2<sup>ème</sup> et éventuellement de 3<sup>ème</sup> niveau sont concernés par les révisions budgétaires.

AVRIL 2013

**Programme 309****« Entretien des bâtiments de l'Etat »**

- Programme créé en 2009 et placé sous la responsabilité de France Domaine. Jusqu'en 2011, il était financé par des contributions des ministères calculées au prorata des loyers budgétaires dont ils étaient redevables. Le taux appliqué était de 20% en 2011. Il permettait de financer des travaux lourds, des travaux de mise en conformité et de remise en état.
- Depuis 2012 :
  - les dotations du programme sont déconnectées des loyers budgétaires réellement facturés,
  - le coût de l'entretien préventif (maintenance), correctif et les contrôles réglementaires, pour la part relevant du propriétaire, sont désormais imputés sur ce programme. Quand elles relèvent de l'occupant, ces dépenses sont imputées sur le programme 156 (quel que soit le statut juridique du bâtiment : locatif ou domanial).
- Au 01/01/13 : la DGFIP entre dans le dispositif de déconcentration au profit des préfets de région des enveloppes du programme 309.

# Bilan budgétaire de l'année 2012

\*\*\*

## LES MOYENS

PROGRAMME 156 - Titre 3 Dotation globale de fonctionnement			PROGRAMME 309 Entretien des bâtiments de l'Etat	
	2 012	2 011		2 012
<b>A. DOTATION DE 1er NIVEAU</b>				
Base budgétaire	1 813 500	2 026 175		
Contribution exceptionnelle				
Politique de l'éducation (0,71%)	-12 845	-12 968		
Annulation partielle de la réserve initiale (4%)	-72 540	-20 262		
<b>Dotation nette de 1er niveau</b>	<b>1 728 115</b>	<b>1 992 945</b>		
<b>B. DOTATION DE 2ème NIVEAU</b>				
Dotation initiale	142 134	125 206		
Dotations complémentaires	109 167	81 115		
<b>Total dotation de 2ème niveau</b>	<b>251 301</b>	<b>206 321</b>		
<b>C. DOTATION DE 3ème NIVEAU</b>				
Réserve DDG	36 830	13 100		
Refacturation* AGIM	-22 830	-24 030		
Refacturation* SDNC	-1 406			
Refacturation* GDF	-64 957			
Refacturation* DISI	-1 408			
<b>Total dotation de 3ème niveau</b>	<b>-53 771</b>	<b>-10 930</b>		
<b>Abondement budgétaire exceptionnel (novembre)</b>	<b>37 000</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>1 962 645</b>	<b>2 188 336</b>	<b>TOTAL</b>	<b>140 607</b>
<i>Hors refacturations</i>	<b>2 053 246</b>	<b>2 212 366</b>		
Evolution du budget	- 225 691	-10.3%		
<i>Hors refacturations</i>	- 159 120	-7.2%		

La dotation globale de fonctionnement (DGF) hors refacturations pour l'année 2012 s'élève à **2 053 246 €**. Elle est en diminution de 7.2% (-159 120 €) par rapport à 2011.

Elle comporte trois niveaux de dotation :

• **Dotation de 1er niveau : 1 728 115 €**

Dans le cadre de la mobilisation de moyens exceptionnels au profit de la politique de l'éducation, un prélèvement forfaitaire de 0,71% a été opéré sur les crédits de 1<sup>er</sup> niveau (et sur les réserves interrégionales de crédits de 3<sup>ème</sup> niveau).

S'agissant de la réserve de 5% des crédits notifiés de 1<sup>er</sup> niveau opérée en début de gestion (90 675€), elle a été annulée à hauteur de 4%, soit 72 540€ (Cf note de service bureau BP2A du 20/07/12).

Seul 1% de la réserve initiale a donc été libéré lors de la seconde révision budgétaire (18 135€).

• **Dotation de 2ème niveau : 251 301 €**

Elle regroupe des crédits fléchés dont l'équilibre général est réalisé au niveau national et qui sont libérés sur la base des estimations faites au niveau local.

Il s'agit :

- des dépenses de réseaux informatiques « Rubis » : 37 100€ (contre 42 317€ en 2011)
- des frais de poursuite et de contentieux hors dépenses d'huissiers de justice : 48 737€ (contre 11 701€ en 2011)
- des frais de changement de résidence : 15 750€ (contre 22 500 € en 2011)
- des frais de déplacement au titre de la formation professionnelle (initiale et continue) : 72 893€ (contre 62 201€ en 2011)
- des frais de déplacement des CAPistes nationaux : 8 000€ (contre 3 273€ en 2011)
- des remises diverses sur vente de timbres accordées aux débitants de tabac : 53 661€ (contre 48 049€ en 2011)
- des taxes foncières : 15 160€ (contre 16 280€ en 2011)

• **Dotation de 3<sup>ème</sup> niveau : 36 830€**

Il s'agit d'abondements exceptionnels alloués en cours d'année à partir de la réserve interrégionale.

**\* Refacturations**

Certaines factures sont gérées par l'administration centrale (BP2B) et donnent lieu à un règlement sur BOP de centrale. Les directions locales demeurent cependant responsables budgétairement de ces dépenses. Aussi, une compensation entre le BOP de centrale et les UO locales à hauteur de la quote-part de chaque direction est-elle effectuée.

- GDF-SUEZ : 64 957 €
- AGIM : 22 830 €
- SDNC : 1 406 €
- DISI : 1 408 €

**LA DOTATION ETPT**

	Euros	ETPT
Auxiliaires	126 500	5
Manœuvres du cadastre	13 110	0,57
Heures supplémentaires	1 894	
<b>TOTAL</b>	<b>141 504</b>	<b>5,57</b>

## LES DEPENSES

### PROGRAMME 156 – Titre 3 - DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Nature de la dépense	2011	2012
eau	9 616	16 276
électricité	82 900	80 804
gaz	65 989	25 070
fuel	7 123	14 200
<b>FLUIDES</b>	<b>165 628</b>	<b>136 350</b>
collecte déchets	1 778	5 282
droguerie		3 731
nettoyage	88 128	105 931
<b>NETTOYAGE</b>	<b>89 906</b>	<b>114 944</b>
impressions	15 987	2 510
<b>IMPRIMES</b>	<b>15 987</b>	<b>2 510</b>
fournitures de bureau	32 258	26 896
papier et dérivés (copie)	25 038	14 534
consommables informatiques	19 220	46 985
livres, revues	7 026	21 438
Matériel courrier		9 306
droguerie	9 127	
Matériel sécurité		407
fournitures diverses	8 976	6 440
<b>FOURNITURES</b>	<b>101 645</b>	<b>126 006</b>
entretien outillage	4 641	2 744
location matériel	5 133	
maintenance repro	22 254	8 894
ascenseur		1 325
maintenance sécurité incendie	12 407	3 697
<b>MAINTENANCE TECHNIQUE</b>	<b>44 435</b>	<b>16 660</b>
téléphone fixe	72 915	67 327
serveurs	8 901	7 481
téléphone mobile	3 497	10 807
<b>TELECOMMUNICATION</b>	<b>85 313</b>	<b>85 615</b>
transport données (RUBIS)	42 317	45 757
Maintenance info et télécom	1 760	6 533
Serveurs	356	4 228
<b>INFORMATIQUE FONCTIONNEMENT</b>	<b>44 433</b>	<b>56 518</b>
expédition	399 751	418 685
<b>AFFRANCHISSEMENT</b>	<b>399 751</b>	<b>418 685</b>
locations immobilières	398 133	388 260
charges de copropriété	5 639	4 497
charges connexes	287	
<b>LOCATIONS ET CHARGES IMMOBILIERES</b>	<b>404 059</b>	<b>392 757</b>
honoraires avocats	9 054	25 409
honoraires huissiers	47 992	43 625
dommages et intérêts	79	6 838
frais irrépétibles	65	10 946
<b>FRAIS DE POURSUITE</b>	<b>57 190</b>	<b>86 818</b>
transport de fonds	76 987	83 044
sécurité-gradinnage	11 703	4 804

<b>SECURITE FONCTIONNEMENT</b>		<b>88 690</b>	<b>87 848</b>	
<b>Nature de la dépense</b>		<b>2011</b>	<b>2012</b>	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (suite)</b>	indemnités de mission	170 264	149 253	
	indemnités de stage	70 338	79 064	
	frais de changement de résidence	27 396	14 894	
	<b>FRAIS DE DEPLACEMENTS</b>	<b>267 998</b>	<b>243 211</b>	
	transport de biens	6 174		
	péage	1 304	1 945	
	entretien véhicules	3 120	3 633	
	carburant	6 200	9 830	
	location de véhicules	3 910	4 025	
	<b>CHARGES DIVERSES DE TRANSPORT</b>	<b>20 708</b>	<b>19 433</b>	
	remises débiteurs de tabac	59 790	54 540	
	primes d'assurance	2 602		
	restaurant administratif	1 814	1 375	
	honoraires médecins	2 384	1 345	
	Autres stages et formations	2 600		
	Charges de publicité	3 469	598	
	Juré témoin partie civile		1 831	
	frais de représentation	4 919	3 666	
	frais bancaires	5 201	7 029	
	<b>PRESTATAIRES EXTERNES</b>	<b>82 779</b>	<b>70 384</b>	
	taxes foncières	17 312	15 785	
	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>17 312</b>	<b>15 785</b>	
	Location de matériel		10 215	
	Intérêts moratoires		305	
	<b>AUTRES DEPENSES</b>		<b>10 520</b>	
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 885 834</b>	<b>1 884 044</b>	
	<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	travaux et entretien immobiliers	121 614	36 697
		entretien des espaces verts	0	
<b>TRAVAUX ET ENTRETIENS IMMOBILIERS</b>		<b>121 614</b>	<b>36 697</b>	
copieurs		1 772	0	
téléphones fixes et mobiles		4 124	3 941	
Mat. électrique, audiovisuel, électroménager		302	86	
outillage		2 503		
quincaillerie		452	236	
autres petits équipements		241	0	
<b>MATERIEL LOGISTIQUE</b>		<b>9 394</b>	<b>4 263</b>	
Postes de travail		61 713	1 765	
location de matériel		1 615	3 229	
autres		3 509	5 334	
<b>MATERIEL INFORMATIQUE</b>		<b>66 837</b>	<b>10 328</b>	
matériel courrier		5 952		
matériel sécurité		22 557		
meublier		11 470	5 547	
<b>MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU</b>		<b>39 979</b>	<b>5 547</b>	
immobilisations en cours		55 578		
autres immobilisations		9 100		
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS</b>		<b>64 678</b>	<b>0</b>	
<b>MATERIEL DE TRANSPORT</b>		<b>0</b>	<b>21766</b>	
<b>TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>302 502</b>	<b>78 601</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>2 188 336</b>	<b>1 962 645</b>		

## Répartition entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'équipement :

	2009		2010		2011		2012	
Dépenses d'équipement	369 821	15%	323 234	14%	302 502	14%	<b>78 601</b>	<b>4%</b>
Dépenses de fonctionnement	2 079 091	85%	1 998 046	86%	1 885 834	86%	<b>1 884 044</b>	<b>96%</b>
Total des dépenses	2 448 912		2 321 280		2 188 336		<b>1 962 645</b>	

La part des dépenses de fonctionnement a augmenté sensiblement en 2012 passant de 86 % à 96 %.

La diminution globale de la DGF par rapport à 2011 (-225 691€) -10,3% se répartit de la façon suivante :

- Pour 98% : diminution des dépenses d'équipement (-223 901€)
- Pour 2% : diminution des dépenses de fonctionnement (-1 790€)

### ➤ Les dépenses d'équipement : 78 601€

La part des dépenses d'équipement a fortement diminué en 2012, passant de 14% à 4%.

Cette évolution est due en partie à l'imputation sur le programme 309 des dépenses de travaux et d'entretien immobiliers portant sur les bâtiments de l'Etat.

De plus, le renouvellement quinquennal du parc informatique pour 2012 avait été anticipé fin 2011. Les dépenses consacrées à l'achat de matériel informatique ont ainsi été moins importantes durant l'année écoulée. Elles ont notamment permis une mise aux normes des systèmes de sauvegarde.

Enfin, les réorganisations et réaménagements de services ayant été moins nombreux et de moindre ampleur qu'en 2011, les achats de mobilier et matériel de bureau ont été réduits.

Dans le cadre de la rationalisation du parc automobile préconisée par l'administration centrale, deux véhicules ont été aliénés fin 2012 (407 et Kangoo). Deux Clio IV ont été acquises pour une valeur unitaire de 10 883 €.

### ➤ Les dépenses de fonctionnement : 1 884 044€

Les quatre postes les plus importants représentent à eux seuls 60% de la totalité des crédits consommés en 2012. Leur part est en augmentation par rapport à 2011 (56 %).

	2009		2010		2011		2012	
Affranchissement	438 128	18%	408793	18%	399 751	18%	<b>418 685</b>	<b>21%</b>
Locations immobilières	381 760	16%	380 026	16%	398 133	18%	<b>388 260</b>	<b>20%</b>
Frais de déplacement	284 681	12%	301 535	13%	267 998	12%	<b>243 211</b>	<b>12%</b>
Fluides	182 263	7%	177 441	8%	165 628	8%	<b>136 350</b>	<b>7%</b>
Total 4 postes	1 286 832	53%	1 267 795	55%	1 231 510	56%	<b>1 186 506</b>	<b>60%</b>
Total crédits consommés	2 448 912		2321 283		2 188 336		<b>1 962 645</b>	

- L'affranchissement : 418 685€

Les frais d'affranchissement demeurent le poste de dépenses le plus important (21% du budget global). Après une baisse régulière de leur montant entre 2009 et 2011, l'année 2012 enregistre une hausse de 4,7 %.

La part liée à la prise en charge par la DDFIP des frais directement engagés par les nombreuses collectivités territoriales du département est difficilement maîtrisable.

- Les locations immobilières : 392 757€

Le parc locatif de la DDFIP n'a pas évolué entre 2011 et 2012. La baisse des loyers de près de 10 000€ est principalement due au paiement en 2011 de loyers portant sur l'année 2010.

- Les frais de déplacement : 243 211€

La diminution globale des frais de déplacement de 11% (-33 537€) en 2011 s'est poursuivie en 2012 avec une nouvelle baisse de 9,2% (- 24 787€). Hors frais de changement de résidence, cette diminution est de 5,1% (-12 285€). La part de ces dépenses dans le budget global reste stable à 12%.



Si les indemnités de stage augmentent de 8 726 (+12,4%), en revanche les indemnités de mission diminuent de 21 011 € (-12,3%).

	Nourriture, logement, véhicules personnels (paiement régie)	Avion, SNCF	Total
Stages	61 342 €	17 722 €	79 064 €
Missions	113 546 €	35 707 €	149 253 €
<b>Total</b>	<b>174 888 €</b>	<b>53 429 €</b>	<b>228 317 €</b>

- Les fluides : 136 350 + 64 957 = 201 307€

La charge liée aux fluides augmente de 21,5% (+35 679€). L'augmentation des tarifs et la rigueur de l'hiver 2012 expliquent cette progression.

- Les fournitures : 126 006€

L'augmentation des dépenses de fournitures (+24 361€, soit + 24%) est due d'une part à la hausse des dépenses de consommables informatiques (+27 765, soit + 144%) suite à la fin du contrat d'entretien RICOH, et d'autre part au paiement en 2012 de factures concernant les abonnements aux Editions Francis Lefebvre portant sur l'année 2011.

- Le nettoyage des locaux : 114 944€

Dont 59 337,72€ de contrats de nettoyage UGAP/ONET (Ormeau, CFP Tarbes et TAE).

- Les dépenses de sécurité (fonctionnement) : 87 848€

Ces dépenses sont restées stables par rapport à 2011 après une hausse de 11% entre 2011 et 2010.

#### **PROGRAMME 309 – ENTRETIEN DES BATIMENTS DE L'ETAT**

NATURE DE LA DEPENSE	MONTANT
ENTRETIEN (préventif, correctif, contrôle réglementaires)	77 743
TRAVAUX ET ENTRETIEN IMMOBILIER	62 864 (1)
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>140 607</b>

(1) Dont principalement

Société	Nature des travaux	Site	Prix TTC
SCHINDLER	Boîtes à boutons ascenseurs	CFP TARBES	12 477,20
EIFFAGE	Fourniture et installation centrale d'alarme	DDFiP	10 557,93
JOHNSON CONTROL	Entretien climatisation	CFP TARBES	2 599,51
SPIDELEC	Travaux de mise aux normes de l'installation électrique	CFP TARBES	5 948,47
SPIDELEC	Travaux de mise aux normes de l'installation électrique	DDFiP	5 941,06
GUICHOT	Aménagement bureau archives au 3ème étage	CFP TARBES	3 339,85
SPIDELEC	Désabonnement du comptage ERDF logements de fonction	DDFiP	1 482,38
FABRIC'STORES	Remplacement de stores	DDFiP	1 101,25

#### **LA DOTATION ETPT**

Service	Nombre de jours
SIP SIE	585
SIE	61
CH	18
CDIF	7
Trésoreries	1123
Direction	112
<b>Total</b>	<b>1906</b>

\*\*\*

**BUDGET PREVISIONNEL 2013**

\*\*\*

## LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT 2013

<b>PROGRAMME 156 - Titre 3</b>	
<b>Dotation globale de fonctionnement</b>	
<b>A. DOTATION DE 1er NIVEAU</b>	
Base budgétaire	1 715 338
<i>Dont réserve de 2%</i>	34 307
Gel partiel de la réserve initiale (1%)	-17 153
Gel exceptionnel – Fonds d'insertion des personnes handicapées (1,32%)	-22 646
<b>Dotation nette de 1er niveau</b>	<b>1 675 539</b>
<b>B. DOTATION DE 2ème NIVEAU</b>	
Dotation initiale	165 299
Dotations complémentaires	Sans objet au 18/04/2013
<b>Total dotation de 2ème niveau</b>	<b>165 299</b>
<b>C. DOTATION DE 3ème NIVEAU</b>	
Réserve DDG	Sans objet au 18/04/2013
Refacturation* AGIM	Sans objet au 18/04/2013
Refacturation* SDNC	Sans objet au 18/04/2013
Refacturation* GDF	Sans objet au 18/04/2013
Refacturation* DISI	Sans objet au 18/04/2013
<b>Total dotation de 3ème niveau</b>	<b>Sans objet au 18/04/2013</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 840 838</b>

La dotation initiale avant gel (base budgétaire + dotation initiale de 2<sup>ème</sup> niveau) est en réduction de 3,83% par rapport à 2012.

Au 01/04/12 la dotation globale de fonctionnement s'élève à 1 840 838€.

Elle se décompose de la façon suivante :

- **Dotation de 1er niveau : 1 675 539 € (1 715 338-17 153-22 646)**

Elle représente la DGF de base et regroupe la plus grande part des crédits de fonctionnement.

Ces crédits de 1er niveau sont mis à disposition à hauteur de 90% en début de gestion et leur solde est effectué en septembre.

Il a été demandé aux gestionnaires locaux de mettre en réserve 2% des crédits notifiés de 1er niveau, soit 34 307€.

- **Première dotation de 2ème niveau : 165 299 €**

Elle regroupe des crédits fléchés dont l'équilibre général est réalisé au niveau national.

Il s'agit :

- des dépenses de réseaux informatiques « Rubis » : 25 970€
- des frais de stage : 51 025€
- des frais de poursuite et de contentieux hors dépenses d'huissiers de justice : 34 116€
- des frais de changement de résidence : 11 025€
- des remises diverses : 37 563€
- déplacements CAPISTES nationaux : 5 600€

Titre 3	Exécution 2012	Budget prévisionnel 2013
Fluides	136 350	70 000*
Nettoyage	114 944	115 000
Imprimés	2 510	2 500
Fournitures	126 006	126 000
Maintenance technique	16 660	16 600
Télécommunication	85 615	85 000
Informatique fonctionnement	56 518	56 000
Affranchissement	418 685	418 000
Locations et charges immobilières	392 757	393 000
Frais de poursuites	86 818	86 000
Sécurité fonctionnement	87 848	88 000
Frais de déplacements	243 211	220 000
Charges diverses de transport	19 433	20 000
Prestataires externes	70 384	70 000
Impôts et taxes	15 785	25 000
Autres dépenses	10 520	10 000
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 884 044</b>	<b>1 801 100</b>
Travaux et entretien immobiliers	36 697	3 431
Matériel informatique	10 328	0
Matériel logistique	4 263	1 000
Mobilier et matériel de bureau	5 547	1 000
Autres immobilisations		0
Matériel de Transport	21 766	0
<b>EQUIPEMENT</b>	<b>78 601</b>	<b>5 431</b>
<b>RESERVE</b>	<b>0</b>	<b>34 307</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 962 645</b>	<b>1 840 838</b>

\*Refacturation EDF (crédits de 3<sup>ème</sup> niveau) en 2013

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées du socle incompressible des dépenses liées à l'action ou au fonctionnement des services : fluides, frais de déplacement, frais de justice...
- En matière de travaux et d'entretien immobilier, diverses actions jugées prioritaires ont d'ores et déjà été identifiées. Elles portent essentiellement sur la sécurité des personnes et des biens et l'aménagement de locaux :

CFP de Lannemezan	Installation d'une grille de protection à l'entrée	4 010
CFP de Lannemezan	Mise à niveau du système d'alarme sécurité intrusion	9 214
CFP de Lourdes	Mise à niveau du système d'alarme sécurité intrusion	8 894
Trésorerie d'Argelès	Création d'un bureau	4 282
Trésorerie d'Argelès	Reconfiguration de l'accueil	3 739
CFP de Lourdes	Installation d'un serveur vocal interactif	1 376

- Les crédits nécessaires à la mise à niveau du parc informatique se montent à 27 000 €.

### **LA DOTATION ETPT**

	Euros	ETPT
Auxiliaires	120 000	5,5
Manœuvres du cadastre	15 207	0,54
Heures supplémentaires	9 000	
<b>TOTAL</b>	<b>144 207</b>	<b>5,94</b>